



FICHE PRATIQUE DU MODULE PÉDAGOGIQUE « La Sécurité sociale, ma santé et moi »

Cette fiche vise à apporter des précisions sur les ressources pédagogiques et les modalités de mise en œuvre et d'accompagnement du module.

Ressources

- **Un kit pédagogique** élaboré par la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM), l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S) et la DGESCO est mis à disposition des établissements.

Chaque kit est composé des documents suivants :

- le guide de l'enseignant ;
Un guide intégrant des informations spécifiques sur le régime local d'assurance maladie Alsace-Moselle est dédié à l'académie de Strasbourg, et un guide générique existe pour les autres territoires
- le diaporama de présentation pour l'enseignant ;
- le livret de l'élève.



LA SÉCURITÉ SOCIALE, MA SANTÉ ET MOI



LA SÉCURITÉ SOCIALE, MA SANTÉ ET MOI GUIDE DE L'ENSEIGNANT



- **Une fiche synthétique de présentation** des principaux éléments du module est également mise à votre disposition. Elle reprend les objectifs, le contenu du module, le rôle de l'enseignant et l'accompagnement dont il peut bénéficier, l'intérêt de le mettre en œuvre, le calendrier...
- **Des capsules vidéos ont été élaborées à partir de témoignages et de retours d'expériences** d'un inspecteur du second degré, de chefs d'établissements, de professeurs et d'élèves qui ont mis en place ou assisté au module lors de la phase d'expérimentation.

Vous pouvez télécharger l'ensemble des documents et visionner ces vidéos en suivant ce lien :

<https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/partenaires-solidarite/etre-partenaire/outils-et-services-pour-les-partenaires/partenaires-education-nationale-outils>

Modalités de mise en œuvre et d'accompagnement

Les enseignants volontaires animent le module avec leurs élèves. Ils peuvent proposer aux personnels sociaux et de santé (infirmiers et médecins scolaires, assistants de service social) rattachés à leur établissement de le préparer ensemble et/ou de le co-animer.

Un établissement peut solliciter un accompagnement plus personnalisé par les équipes de la Caisse primaire d'Assurance maladie (CPAM)/ Caisse générale de Sécurité sociale (CGSS) partenaire si besoin. En amont de la mise en œuvre du module, les équipes accompagneront les enseignants dans l'appropriation du contenu et des objectifs du module ainsi que pour la préparation de l'animation à travers notamment l'organisation de webinaires dans chaque académie.

Calendrier

Le module pédagogique sera déployé de mars à juin dans les établissements volontaires, et sera prolongé sur la prochaine année scolaire.

Prise de contact

L'annuaire des référents jeunes départementaux (pour rappel, le maillage de l'Assurance Maladie est départemental) de l'Assurance Maladie pour chaque CPAM/CGSS est disponible à cet emplacement : <https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/partenaires-solidarite/etre-partenaire/outils-et-services-pour-les-partenaires/partenaires-education-nationale-outils>

Vous pouvez les contacter pour activer une séquence d'accompagnement de soutien à la prise en main du module par les enseignants.

Un référent est également en charge du suivi de ce projet au niveau de chaque académie.

Contacts au national :

- Adeline Del Medico, DGESCO, dgesco.c2-2@education.gouv.fr
- Mission Jeunes de l'Assurance Maladie
 - o Frédéric Napias, frederic.napias@assurance-maladie.fr
 - o Athénaïs Ercker, athenais.ercker@assurance-maladie.fr
- Céline Dubois, EN3S, Celine.DUBOIS@en3s.fr